

bien aux difficultés de la manutention du courrier dans les grands centres comme Montréal, Toronto, Ottawa et Winnipeg.

Les députés qui sont opposés au programme de fermeture des petits bureaux de poste et de l'établissement des dessertes postales dans les centres ruraux s'opposent au progrès, et voilà pourquoi je ne puis appuyer cette motion.

En terminant mes remarques et en vue de permettre à un autre orateur de prendre la parole avant 4 heures, je désire consigner au compte rendu officiel des débats une déclaration faite par le président du Syndicat des employés des Postes du Canada, lors de la présentation du bill C-116, il y a deux ans. M. Houle disait que les députés qui protestaient contre le programme de fermeture des petits bureaux de poste et l'amélioration du service rural dans certaines régions étaient beaucoup plus intéressés au «patronage» qu'au service que la poste désire donner à ses usagers. Et pour employer une expression bien québécoise, il disait, dans un article paru dans le journal *La Presse*, en octobre 1968, et je cite:

Dans les campagnes, a-t-il ajouté, c'est encore comme dans le temps de Séraphin, le bureau de poste c'est «quek-chose».

Monsieur l'Orateur, je crois que ceux qui s'opposent à la fermeture des petits bureaux de poste pour revenir à l'ancien système s'opposent au progrès, et je ne crois pas qu'ils méritent de siéger dans cette enceinte.

[Traduction]

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, cet après-midi nous avons entendu nombre d'observations de députés de tous les partis mais sauf le ministre des Postes (M. Kierans) il y a quelques instants, et le député de Gaspé (M. Cyr) qui vient de parler, personne n'a rien dit de très favorable du ministère des Postes.

J'ai écouté le ministre des Postes avec beaucoup d'intérêt. J'ai remarqué, entre autres, ce qu'a aussi relevé mon collègue de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Peddle), que le ministre semble obsédé par le changement en soi. Le dernier orateur a dit que le progrès s'impose. Je veux bien, monsieur l'Orateur, mais à moins que le changement soit motivé, ou qu'on comprenne ce que c'est que le progrès, à quoi bon prendre la parole à la Chambre et employer des termes généraux, vastes mais creux.

A un moment donné dans ses observations, le ministre des Postes a signalé qu'on n'avait consacré que \$15,000 à la formation professionnelle sous l'ancien gouvernement conservateur alors que l'honorable William Hamilton était ministre des Postes. C'est possible,

[M. Cyr.]

mais on en arrive inévitablement à la conclusion suivante: comparé à la formation coûteuse aujourd'hui, il ne semblait pas y avoir de problèmes aux postes à ce moment-là. Le courrier était distribué, les tarifs restaient stables et tout marchait bien.

Des voix: Bravo!

M. Nesbitt: Depuis la nomination du ministre sous le gouvernement actuel, les ennuis au ministère des Postes ne cessent pas, non plus que les plaintes du public. Si c'est là ce que le ministre entend par changement et progrès, c'est une interprétation bien étrange de ces termes. Je ne veux pas passer mon temps cet après-midi à réciter la série de bévues, d'erreurs et de sottises commises aux Postes. Elles sont bien connues de tous les députés, même s'il ne leur plaît guère de les relater, et d'ailleurs certains de mes collègues ont déjà traité de cet aspect de la question.

Je constate l'absence du ministre des Postes. Je ne lui en veux pas de ne pas assister à tout ce débat, car d'autres sujets le tracassent en ce moment comme l'éventualité d'une grève des postiers. Il cherche, j'imagine, à ne pas perdre de vue les négociations qui se déroulent actuellement avec le président du Conseil du Trésor (M. Drury) et les délibérations qui ont lieu cet après-midi. Je ne puis m'empêcher de songer à une observation assez récente du chef du Ralliement créditiste (M. Caouette). Il avait fait remarquer le très petit nombre de députés présents à la Chambre. Il convient peut-être de signaler maintenant qu'un seul de ses collègues est présent en ce moment.

Hier, le très honorable représentant de Prince Albert (M. Diefenbaker) a interrogé le ministre des Postes sur la fermeture des petits bureaux de postes du pays. A la page 7160 du *hansard* figure la réponse du ministre:

... tous les députés des deux côtés de la Chambre apprendront avec soulagement que le programme touche à sa fin.

Nous sommes peut-être tous soulagés. Le député de Gaspé a signalé la fermeture de 56 bureaux de poste dans sa circonscription seulement. Je n'ai pas à me plaindre à cet égard, car on n'en fermera qu'un ou deux dans la mienne et, même si je le déplore car la zone rurale y perdra un peu de sa vitalité, je sais qu'on le fait pour des raisons financières et autres. Mais dans le cas de bien des circonscriptions que les députés ont signalé à la Chambre à maintes reprises, on procède à une fermeture en masse des bureaux de poste. J'en suis sûr, le ministre des Postes ne s'en rend pas compte, mais divers députés l'ont souligné. Les habitants de Montréal et de Toronto voient la chose sous un certain angle,